

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1976 B 00088

Numéro SIREN : 308 636 737

Nom ou dénomination : TALENZ SOFIDEM LAVAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2023 sous le numéro de dépôt 4138

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 euros
Siège social : Rue JB Lamarck
Parc d'activités « Les Morandières »
53810 CHANGE
308 636 737 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le premier juillet, à onze heures trente,

Les associés de la Société TALENZ SOFIDEM LAVAL se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par Monsieur Philippe NOURY, Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les associés présents.

La Société EXPERTISE CAPITAL DEVELOPPEMENT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre remise en main propre en date du 12 juin 2023, est absente et excusée.

Monsieur Philippe NOURY préside la séance en sa qualité de Président.

Monsieur Marc CHEMINEAU et Monsieur François LE SPEGAGNE, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Sami LOUEDEC est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social, et, qu'en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation des associés et du Commissaire aux Comptes ;
- le rapport du Président ;
- les textes des projets de résolutions.

Puis le Président déclare que son rapport, le texte des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Madame Camille BANSILLON de ses fonctions de Directrice générale ;
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport puis il expose les motifs des projets de résolutions présentés.

m *mm*

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la démission de Madame Camille BANSILLON de ses fonctions de Directrice générale, à effet du 1^{er} juillet 2023, prend acte de cette démission.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme, sans limitation de durée, Madame Camille BANSILLON, demeurant 61 bis rue Planchat – 75020 PARIS, en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Philippe NOURY, démissionnaire à compter de ce jour ; laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

Philippe NOURY

Président

« Bon pour démission de mes fonctions de Président »

Sami LOUEDEC

Scrutateur

Camille BANSILLON

Nouvellement Présidente

« Bon pour acceptation de mes fonctions de Présidente »

Marc CHEMINEAU

Scrutateur

François LE SPEGAGNE

Scrutateur